

L'aloïne agit tardivement comme l'aloès (Schroff), et produit des effets énergiques (Hiller).

INDICATIONS. — 1° L'aloès fait partie de nombreuses préparations *stomachiques*.

2° Comme purgatif on l'emploie fréquemment lorsque la purgation doit être répétée, parce que, loin de troubler la digestion, il la favorise et qu'il ne produit pas l'accoutumance. Aussi est-il utile dans le traitement de la constipation simple, à condition qu'on le prescrive dans le but de remplir l'indication d'un désobstruant, et non comme un médicament curatif.

3° C'est un dérivatif très utile dans les affections du cerveau, dans les céphalées rebelles (Trousseau), dans la *congestion pulmonaire* et dans la plupart des *congestions viscérales*;

4° C'est le purgatif de choix pour rappeler le flux hémorroïdal;

5° Enfin c'est un purgatif *emménagogue* souvent prescrit dans le but de favoriser le flux menstruel.

CONTRE-INDICATIONS. — 1° La menstruation abondante et la période menstruelle; 2° la grossesse; 3° l'existence d'hémorroïdes fluentes, et quand on craint de provoquer l'apparition d'hémorroïdes; 4° les affections utérines chroniques; 5° les inflammations de l'intestin, en particulier la dysenterie; 6° la cystite et l'hématurie.

MODES D'ADMINISTRATION ET DOSES. — Purgatif à longue portée, l'aloès se prescrit le plus souvent au repas du soir pour agir le lendemain matin; mais parfois l'effet purgatif se fait sentir au bout de six à dix heures, ce qui dérange le sommeil; dans ce cas, les malades prendront l'aloès trois ou quatre heures après le repas du soir.

1° *Poudre*, 0^{gr},05 à 0^{gr},15 comme stomachique; 0^{gr},50 à 2 grammes comme purgatif, en pilules. Les pilules d'aloès du Codex contiennent 0^{gr},10 de cette substance;

2° *Teinture simple*, 5 à 20 grammes;

3° *Teinture d'aloès composée*, ou *Elixir de longue vie* (aloès, gentiane, rhubarbe, safran, etc.), 10 à 50 grammes;

4° Extrait, 0^{gr},05 à 0^{gr},25 comme stomachique, 0^{gr},15 à 0^{gr},50 comme purgatif;

5° L'aloès entre dans une foule de pilules purgatives (Trousseau, Peter, Morisson, etc.); les plus usitées sont les *pilules écossaises* ou d'Anderson, dont on prescrit deux à six;

	gr.
Aloès.	0,10
Gomme-gutte.	0,10
Essence d'anis.	0,01
Miel blanc.	q. s. pour une pilule.

6° Comme stomachique, l'aloès entre dans les pilules *ante cibum* (une à deux avant chaque repas), dans celles de Rufus, de Bontius, etc., dans l'alcoolat et dans l'élixir de Garus, qui est un très bon digestif;

7° Lavement d'aloès (Aran) :

Aloès du Cap.	} aa 2 à 10 grammes.
Savon médicinal.	
Eau bouillante.	100 —

8° Suppositoire aloétique pour rappeler le flux hémorroïdal : 0^{gr},50 d'aloès pour 5 de beurre de cacao.

* PODOPHYLLE

Le podophylle, *Podophyllum peltatum* (Berbéridées), est une plante herbacée de l'Amérique du Nord, dont on utilise la racine. Celle-ci, de la grosseur d'une plume à écrire, possède une odeur faible et une saveur âcre; elle contient 3 à 4 pour 100 d'une substance résineuse (*podophylline* ou *podophyllin*) que l'on retire de l'extrait alcoolique.

Le *podophyllin* se présente sous l'aspect d'une poudre jaunâtre amorphe ou d'une masse poreuse friable, gris jaunâtre ou brunâtre, soluble dans l'alcool et dans l'éther, insoluble dans l'eau à moins que celle-ci ne soit alcalinisée. On en extrait une substance amorphe résinoïde blanche, très amère, la *podophyllotoxine*, à laquelle elle doit son activité.

La *podophyllotoxine* est elle-même composée de deux substances : l'une, neutre, est la *picropodophylline*, la seule active; l'autre est l'*acide picropodophyllique*, acide résineux sans action purgative (Podwissotzki).

La picropodophylline a l'aspect de cristaux soyeux incolores, insolubles dans l'eau, solubles dans l'alcool à 95° et dans le chloroforme.

ACTION PHYSIOLOGIQUE. — Le podophyllin, exclusive-

ment prescrit, produit des effets variables suivant la dose employée. De 2 à 5 centigrammes il provoque des selles régulières dix à douze heures après l'ingestion. Avec des doses plus élevées (5 à 10 centigrammes de podophyllin ou 0^{gr},50 à 1 gramme de poudre de podophylle) on obtient des évacuations alvines, copieuses, mélangées de bile. Au delà de ces doses, on observe en outre des vomissements et des coliques plus ou moins vives.

Le podophyllin est un puissant cholagogue (Rutherford).

La podophyllotoxine tue les chats à la dose de 1 à 5 milligrammes (Podwissotzki); on trouve à l'autopsie la vésicule biliaire distendue par la bile; la muqueuse intestinale est tuméfiée et desquamée.

INDICATIONS. — Le podophyllin est, suivant C. Paul, le régulateur par excellence des garde-robes; il offre l'avantage de ne pas produire de constipation consécutive. Ces conditions en font le médicament de choix dans le traitement de la constipation habituelle. Une pilule de 0^{gr},02 à 0^{gr},03, prise le soir, donne le lendemain une selle normale.

Pour les mêmes raisons, le podophyllin est efficacement employé pour maintenir la liberté du ventre chez les paralytiques.

Le seul inconvénient de ce purgatif est de déterminer quelquefois des coliques assez vives, même avec 0^{gr},02 à 0^{gr},03.

MODES D'ADMINISTRATION ET DOSES. — Podophyllin, 0^{gr},01 à 0^{gr},05. — Poudre de Podophylle, 0^{gr},50 à 1 gramme.

C. Paul recommande la formule suivante :

Podophyllin.	} aa 0 ^{gr} ,03.
Poudre de gingembre.	
Miel.	q. s. pour une pilule.

Trousseau associait au podophyllin un peu de belladone pour en diminuer l'action irritante :

Podophyllin.	0 ^{gr} ,02.
Extrait de belladone.	} aa 0 ^{gr} ,02.
Racine de belladone pulvérisée.	
M. p. 1 pilule; 1 à 2 par jour.	

ÉVONYMIN. — L'évonymin ou évonymine¹ est un produit résineux de l'écorce de l'*Evonymus atropurpureus* ou *fusain*, plante d'ornement, originaire de l'Amérique du Nord (Célastracées). Il en existe trois variétés: brune, verte, liquide. On emploie surtout la brune.

L'évonymin se présente sous l'aspect d'une poudre verte, très fine, d'odeur forte, un peu vireuse et nauséuse, d'un goût huileux, insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool et dans l'éther.

L'évonymin est un purgatif cholagogue dont les effets varient suivant la dose employée. Une ou deux pilules de 0^{gr},05, ingérées le soir, provoquent le lendemain une selle naturelle. A dose plus élevée, il aurait l'inconvénient de déterminer des coliques intenses qui empêchent d'en continuer l'usage (Senator). A dose plus élevée, ce serait un poison cardiaque (Nothnagel et Rossbach).

L'évonymine a été vantée surtout dans les affections du foie et dans le traitement de la constipation habituelle.

Doses : 0^{gr},05 à 0^{gr},15 en pilules de 0^{gr},05.

AUTRES CHOLAGOGUES. — Les quatre substances suivantes, expérimentées sur les animaux par Rutherford, ont été étudiées chez l'homme par Desnos (*Académie de médecine*, 8 décembre 1885).

Le baptisin, extrait résineux du *Baptisia tinctoria* ou *indigo sauvage* (Papillonacées), est un purgatif assez fidèle à la dose de 0^{gr},10 à 0^{gr},20; à doses élevées, c'est un puissant éméto-cathartique.

Le sanguinarin est un extrait résineux du *Sanguinaria canadensis* (Papavéracées); il ne produit aucun effet à 0^{gr},60. A doses minimales, il provoque le vomissement.

Le juglandin, extrait retiré du *Juglans cinerea* (Juglandées), purge aux doses de 0^{gr},10 à 0^{gr},20; il a paru irriter légèrement l'intestin.

Le phytolaccin, extrait des racines et des fruits du *Phytolacca decandra* (Phytolaccées), a paru supérieur aux précédents. A la dose de 0^{gr},10 à 0,20, il provoque des selles faciles, abondantes, contenant une certaine quantité de bile. A doses élevées, il détermine des effets vomitifs suivis de dépression, et dans quelques cas des convulsions.

En résumé, le phytolaccin peut enrichir d'un agent assez précieux la thérapeutique de la constipation.

B. Purgatifs hydragogues

Ce sont les purgatifs qui donnent lieu à des selles nombreuses et liquides. La plupart irritent très vivement l'intestin, aussi ne peuvent-ils être prescrits qu'avec une

1. On désigne aussi sous le nom d'évonymine une substance cristalline retirée de l'*Evonymus europæus*, fort différente de la précédente.

certaine prudence. J'étudierai dans ce chapitre le *calomel*, le *jalap*, la *scammonée*, la *gomme-gutte* et l'*élaterium*.

* CALOMEL

Le calomel n'est pas un hydragogue proprement dit; il forme pour ainsi dire classe à part en raison de son pouvoir antiseptique et de la complexité de son mode d'action. Il exagère en effet les mouvements péristaltiques de l'intestin et agit comme un évacuant simple quand il est donné d'emblée à bonne dose, ce qui lui a valu le nom de *mercure doux*; il devient, au contraire, un purgatif violent quand il est donné à doses fractionnées et élevées. Nous avons indiqué une partie des effets du calomel avec les mercuriaux; nous n'étudierons ici que son action purgative et ses actions cholagogue et diurétique.

ACTION PHYSIOLOGIQUE. — *Absorption et métamorphoses.* — Administré à doses fractionnées (0^{gr},005 à 0^{gr},01 répétés) le calomel est absorbé en partie, puisqu'il produit la salivation et les autres effets des mercuriaux; mais on ignore sous quelle forme s'effectue cette absorption. Suivant Rabuteau le calomel donne naissance, dans les voies digestives, à du mercure métallique et à du sublimé qui sont tous deux absorbés. Voit admet aussi la transformation d'une petite partie de chlorure mercurieux en chlorure mercurique. Suivant Miahle, il se forme par l'intermédiaire des chlorures alcalins un chlorhydrate de chlorure d'hydrargyre et de sodium, sel double soluble. Gubler admet qu'un excès de matières organiques est capable de dissoudre une quantité notable de calomel.

A dose plus élevée (0^{gr},50 à 0^{gr},60) le calomel produit des effets purgatifs; habituellement l'absorption n'est plus suffisante pour produire des phénomènes d'hydrargyrisme; le médicament s'élimine en grande partie avec les selles.

Action purgative. — A la dose de 0^{gr},30 à 0^{gr},60, le calomel produit quelques nausées et un état de malaise, suivis bientôt d'une sensation désagréable dans l'hypochondre droit, puis de coliques et enfin d'évacuations alvines. Celles-ci, d'abord molles, deviennent ensuite féculentes, et en dernier lieu liquides et fortement colorées en *vert pré* ou *vert olive*.

Le calomel augmente les mouvements péristaltiques de l'intestin; il en résulte souvent des coliques violentes.

Action cholagogue. — La teinte herbacée des selles du calomel a donné lieu à d'interminables discussions. Buchheim et la plupart des auteurs l'attribuaient à la bile, quand des expériences très précises de Scott, de Mosler, de Kölliker et Müller, de Röhrig, de Rutherford vinrent démontrer que chez le chien, loin d'augmenter la sécrétion biliaire, le calomel la diminue. Les explications ne manquèrent pas; on trouva que la coloration verdâtre est due à du sulfure de mercure (Traube) ou à un sous-sulfure (Stillé). Mais Golding-Bird, Simon, Michea démontrèrent péremptoirement qu'elle résulte bien de la présence d'un pigment biliaire. Voici quelques-unes des explications qui ont été données de cette contradiction entre l'expérimentation et la clinique.

1° Wasilieff suppose qu'à l'état normal les principes colorants de la bile sont détruits dans les selles sous l'influence de la putréfaction, mais que, si l'on prend du calomel qui est antiseptique, la putréfaction n'a pas lieu et que par suite les matières colorantes peuvent apparaître dans les selles.

2° Le calomel n'est pas cholagogue par lui-même, mais il l'est indirectement par l'intermédiaire du sublimé qu'il sert à former, et dont l'action sur le foie n'est pas douteuse.

3° Murchison pense que, si le calomel n'augmente pas la *sécrétion* biliaire, il en augmente l'*excrétion* en excitant les contractions des conduits excréteurs de la bile; c'est donc un *cholagogue excrétoire*. C'est à cette dernière opinion, hypothétique à vrai dire, que se rallient la plupart des cliniciens, mais il est probable que la production d'une petite quantité de sublimé n'est pas négligeable. En effet, si les doses excessives de calomel ne déterminent ordinairement qu'une simple diarrhée, il peut arriver qu'elles provoquent une gastro-entérite violente à la façon du sublimé. On trouve alors dans le gros intestin des ulcérations analogues à celles que produit ce dernier sel.

En résumé, dit Gubler, le calomel est un agent cholagogue énergique, mais incertain, dont les effets sont subordonnés aux changements qu'il subit dans le tube digestif en présence des agents susceptibles de le transformer.

Action diurétique. — Cette action a été mise en lumière par Jendrassik (de Buda-Pesth) en 1886, puis par Mendelssohn, Stiller, Rosenheim, Biro, G. Sée, etc. Elle est admise par tous les observateurs chez les malades atteints d'*hydropisie cardiaque*, mais se produit-elle chez l'homme sain ? Jendrassik ne l'a pas observée, G. Sée la nie, Stintzing, Snyers au contraire l'admettent, mais à un degré moindre que chez les hydropiques. Elle résulterait d'une excitation de l'hépithélium rénal (Stintzing, Lépine). Il faut remarquer que même dans l'hydropisie cardiaque elle ne se produit jamais le premier jour, mais qu'elle s'établit le plus souvent le quatrième et qu'elle cesse presque aussitôt que la médication est suspendue¹.

POUVOIR ANTISEPTIQUE. — Le calomel tue les ferments organisés sans modifier l'action des ferments amorphes, tels que ceux de la salive, des sucs gastrique et pancréatique. Dans les liquides nutritifs, il empêche le développement des organismes inférieurs, ou supprime leur action vitale (Wasilieff, cité par Nothnagel et Rossbach).

USAGES. — On reconnaît à ce purgatif l'avantage de pouvoir être administré sans inconvénient, parfois même avec avantage, chez des malades dont l'intestin est le siège d'inflammations ou d'ulcérations. Il agit à la fois comme purgatif et comme antiseptique. Il est employé dans la *dysenterie* (p. 169.) dans la *syphilis* (p. 178) dans l'*hépatite aigüe* des pays chauds (p. 532); on l'a préconisé dans la *fièvre typhoïde* (p. 169); il est utile comme purgatif dans l'*appendicite*.

1. De nouvelles observations sont nécessaires à cet égard. G. Sée dit que la quantité d'urine peut s'élever à 3, 4 et 5 litres par 24 heures et se maintenir pendant plusieurs jours, alors même qu'on suspend la médication (*Sem. méd.*, 1889, p. 27). Lépine admet, au contraire, que la diurèse a pour caractère d'être essentiellement temporaire, c'est-à-dire de cesser aussitôt que la médication est suspendue.

Choléra. — Dans la dernière épidémie de choléra de Hambourg (1892) le calomel a été fort en faveur. Tous les médecins de cette ville, sauf Rieder, l'ont déclaré efficace. Les uns l'ont prescrit à dose fractionnée, soit 0^{gr},05 toutes les heures (Lauenstein, Ratjen) ou toutes les deux heures. D'autres, après avoir donné une dose quotidienne unique, prescrivaient une dose plus faible toutes les deux heures. Ainsi Korack donnait pendant deux ou trois jours une dose unique de 0^{gr},50, puis 0^{gr},03 ou 0^{gr},05 toutes les deux heures. Pausnitz associait le sous-nitrate de bismuth au calomel (0^{gr},30 par jour, fractionnés). Le succès est plus marqué si le traitement est commencé de bonne heure (Rumpf); il est remarquable dans les cas suspects (Heyse). Il a parfois provoqué la colite pseudo-membraneuse ou la néphrite (Fraenkel, Rumpf).

Hydropisies. — Le calomel n'est indiqué que dans les hydropisies d'origine cardiaque. Il est dangereux dans les autres, surtout dans celles d'origine rénale (Stintzing, Snyers). Jendrassik prescrit 0^{gr},20 quatre fois par jour, deux jours de suite. G. Sée préfère, avec la plupart des auteurs, la dose de 0^{gr},40 ou 0^{gr},60 par 24 heures, en deux ou trois fois, et fait continuer le médicament pendant trois jours¹. La salivation, les coliques et la diarrhée peuvent survenir. Ces accidents sont d'autant plus prononcés que l'effet diurétique est moindre. Quand la diurèse ne s'établit pas dès le 4^e ou 5^e jour, il ne faut plus compter sur le médicament et l'on doit se garder de forcer la dose, car la perméabilité du rein se restreindrait et l'albuminurie apparaîtrait, deux circonstances qui commandent la suppression absolue du médicament (Lépine²).

Ce mode d'emploi du calomel ne doit être prescrit qu'avec une grande prudence et lorsque les autres médicaments plus usuels (digitale) ont échoué. Il faut le redouter surtout chez les sujets cachectiques.

On prescrit souvent le calomel aux enfants comme pur-

1. G. Sée, *Semaine médicale*, 1889, p. 27.

2. Lépine, *Semaine médicale*, 1889, p. 214.

gatif et comme anthelminthique. J. Simon le conseille à la dose de 0^{gr},01 à 0^{gr},02 pour combattre la constipation des petits syphilitiques.

MODES D'ADMINISTRATION ET DOSES. — C'est toujours le calomel à la vapeur qu'on doit prescrire à l'intérieur, parce que le calomel précipité contient du sublimé. Il doit être parfaitement blanc; le calomel gris contient du mercure et du sublimé.

Dose purgative pour l'adulte : 0^{gr},30 à un gramme; on prescrit quelquefois concurremment un autre purgatif, rhubarbe, aloès, jalap, scammonée, dans le double but d'aider à l'action purgative et d'empêcher l'absorption d'une grande quantité de mercure (Trousseau).

Si l'on veut obtenir l'action dite altérante, c'est-à-dire à la fois une action dérivative et antiseptique ou une action spécifique (syphilis), on fractionne 5 centigrammes en douze pilules, dont on fait prendre une toutes les heures ou toutes les deux heures (méthode de Law, p. 169). La salivation apparaît souvent avant que le malade ait pris 24 pilules. Dans les cas graves, Trousseau faisait diviser en 24 paquets un mélange de 5 centigr. de calomel et de 5 grammes de sucre; un toutes les heures.

Chez les enfants : dose purgative et anthelminthique : 0^{gr},01 à 0^{gr},05 pour les enfants à la mamelle; 0^{gr},05, 0^{gr},10 à 0^{gr},30 pour les enfants de deux ans (J. Simon); 0^{gr},30 à 0^{gr},50 au-dessus de deux ans. La dose doit être prise en une fois à jeun, dans de l'eau pure ou associée à la manne.

Dose dite altérante : 0^{gr},01 d'heure en heure (J. Simon).

Incompatibilités. — 1° Il est recommandé de ne pas administrer le calomel en même temps que du sel marin ou des acides dans la crainte de provoquer la formation d'une grande quantité de sublimé, susceptible de provoquer des accidents. Cependant on s'est élevé dans ces derniers temps contre cette prétendue incompatibilité¹. Suivant Adam, Trasbot, etc., la décomposition qu'on re-

1. Soc. de thérap., 25 juin 1890.

doute ne peut se produire qu'en présence de l'air et des matières organiques; à l'abri de l'air, même au contact des matières organiques et du chlorure de sodium, la transformation du calomel est à peu près nulle. L'idée courante du danger de l'association du calomel aux aliments salés serait donc erronée. Delpech étend cette proposition aux acides organiques et pense que, si l'on a pu observer des cas d'empoisonnement par transformation du sublimé, c'est vraisemblablement l'acide chlorhydrique du suc gastrique qu'il faut incriminer. Quoiqu'il en soit, il paraît probable que si la formation du calomel en sublimé n'est pas autant à craindre qu'on le croit communément, elle est néanmoins possible dans certaines circonstances, et qu'il convient de ne pas associer dans la pratique le calomel et des chlorures solubles; ceci est surtout vrai des chlorures de potassium et d'ammonium. On doit éviter aussi les substances qui pourraient exciter la sécrétion chlorhydrique de l'estomac.

2° L'incompatibilité du calomel et des médicaments cyaniques est plus importante; on doit craindre de leur association la formation de cyanure de mercure qui est très toxique; d'où la règle de ne pas incorporer le calomel au looch blanc du codex qui contient une émulsion d'amandes amères, ni à l'eau de laurier-cerise. Cependant, suivant Patein, si l'association du calomel et de l'acide cyanhydrique est mauvaise au point de vue chimique, elle ne paraît pas augmenter sensiblement la toxicité du liquide¹.

3° L'iode et les iodures associés au calomel donnent lieu à la formation d'une certaine quantité de biiodure de mercure, sel très actif. Ainsi, dans une observation de Piedallu, le calomel en instillation dans l'œil d'un malade qui prenait de l'iodure de potassium aurait provoqué une escarre de la conjonctive et de la cornée. Piedallu suppose que le calomel avait formé dans l'œil, en présence de KI, une combinaison caustique.

1. Patein, Société de thérap., 13 avril 1802.

* JALAP

Le *jalap* est la racine de l'*Exogonium officinale* ou *Ipomœa purga*, ou encore *Convolvulus jalapa* (Convolvulacées), plante de l'Amérique Méridionale et du Mexique, où elle croît, particulièrement aux environs de la ville de Xalapa. Cette plante ressemble au liseron des haies; sa tige volubile est haute de 5 à 7 mètres. Sa racine seule est usitée en médecine; elle est tubéreuse, irrégulièrement arrondie, blanchâtre à l'extérieur, jaunâtre à l'intérieur; elle brunit par la dessiccation. On la trouve dans le commerce sous forme de rondelles de 5 à 8 centimètres de diamètre, ou en masses brunâtres irrégulièrement arrondies. Son odeur est nauséabonde et sa saveur âcre.

On extrait du jalap, par dissolution dans l'alcool, puis par précipitation dans l'eau, 10 à 20 pour 100 d'une résine brune, de saveur âcre et légèrement aromatique, formée de deux résines, la *convolvuline* et la *jalapine*.

La *convolvuline*, $C^{31}H^{56}O^{16}$, est une substance d'apparence gommeuse, incolore, transparente, inodore et insipide, soluble dans l'alcool, insoluble dans l'eau et dans l'éther. Elle forme 7/10 de la résine totale.

La *jalapine*, $C^{34}H^{56}O^{16}$, est soluble dans l'éther, l'alcool, la benzine. Les alcalis la convertissent en acide jalapique.

ACTION PHYSIOLOGIQUE. — Au contact de la salive qui est alcaline, la résine de jalap développe une saveur âcre; au niveau de l'estomac elle reste insoluble dans le suc gastrique; mais, arrivée au duodénum, elle trouve des liquides alcalins, principalement le taurocholate et le glycocholate de soude, qui la dissolvent; aussi l'action purgative du jalap commence-t-elle dans les premières portions du tube intestinal. Cette action des sucs intestinaux, en particulier de la bile, est indispensable pour la production des effets purgatifs. En effet, ceux-ci ne s'observent pas après l'introduction de la résine de jalap dans l'intestin grêle ou dans le gros intestin, à l'exclusion de la bile (Rabuteau). Il en est de même après son injection directe dans le sang (Köhler, Cadet-Gassicourt). Le jalap produit des effets inégaux; cependant, d'une façon générale, de petites doses (0^{gr},50 de racine, 0^{gr},20 de résine) provoquent une légère purgation.

Des doses plus élevées (1 à 2 grammes de racine, 0^{gr},50 à 1 gramme de résine) déterminent au bout de deux heures environ, des effets purgatifs intenses accompa-

gnés de nausées, parfois de vomissements, de coliques et de ténésme.

Les mouvements péristaltiques du gros intestin sont vivement exagérés (Vulpian, A. Moreau); la bile est sécrétée en abondance (Rutherford et Vignal).

Sous l'influence de doses élevées, les animaux succombent avec de violents phénomènes de gastro-entérite (Nothnagel et Rossbach). Le jalap produirait moins que les autres purgatifs de la constipation consécutive, mais le fait n'est pas prouvé.

INDICATIONS. — C'est un des purgatifs dérivatifs les plus employés; il a l'avantage d'être presque insipide; on le prescrit :

1° Dans les *hydropisies* d'origine cardiaque;

2° Dans la plupart des états *congestifs* ou *inflammatoires*, notamment dans ceux du cerveau et de l'appareil respiratoire; dans l'hémorragie cérébrale et dans la rétention des règles;

3° Dans la *constipation* habituelle, il présente l'avantage de rester efficace malgré un usage répété;

4° Beaucoup employé autrefois contre les *vers intestinaux*, on lui préfère actuellement les anthelminthiques proprement dits.

Le jalap est *contre-indiqué* toutes les fois qu'il existe un état inflammatoire de l'intestin.

MODES D'ADMINISTRATION ET DOSES. — 1° *Poudre de racine*, 0^{gr},50 à 2 grammes en pilules;

2° *Résine*, 0^{gr},10 à 0^{gr},50 en poudre ou en pilules.

Résine de jalap.	1 gramme.
Savon médicinal.	2 grammes.
Alcool.	q. s.
F. s. a. 10 pilules. (MIALHE)	

L'émulsion purgative avec la résine de jalap, du Codex, renferme 0^{gr},50 de résine.

Avec la résine de jalap, on fait des biscuits contenant 0^{gr},10, et des pastilles de chocolat.

3° L'*eau-de-vie allemande*, ou teinture de jalap composée, contient :

Jalap.	80 grammes.
Turbith.	10 —
Scammonée d'Alep.	20 —
Alcool à 60°.	960 —

On en prescrit 5 à 20 grammes dans un véhicule qui est ordinairement le sirop de séné ou celui de nerprun, à parties égales.

Le remède, ou médecine, ou purgatif de Leroy contient du jalap 250 grammes, de la scammonée 60 grammes et du turbith végétal 30 grammes; une à quatre cuillerées par jour.

4° *Extrait*, 0^{gr},25 à 1 gramme;

5° *Teinture*, 5 à 20 grammes.

On associe le plus souvent le jalap à un autre purgatif, surtout à la scammonée.

*TURBITH VÉGÉTAL. — La racine de l'*Ipomœa turpethum* (Convolvulacées) contient un principe actif (turpéthine) analogue à celui du jalap. C'est un purgatif drastique dont on ne se sert qu'associé à d'autres purgatifs (eau-de-vie allemande, médecine de Leroy) (voir *Jalap*).

Doses : Poudre, 0^{gr},25 à 1 gramme; — *Infusion*, 4 à 8 grammes pour 1000.

KALADANA. — Les graines du kaladana, *Pharbitis nil* (Convolvulacées de l'Inde), contiennent une résine jaunâtre analogue à celle du jalap dont elle est un excellent succédané un peu moins actif.

Poudre de la graine : 2 à 3 grammes. — *Extrait alcoolique* : 0^{gr},30 à 0^{gr},40. — *Teinture alcoolique* : 4 à 6 grammes. — *Résine* : 0^{gr},30 à 0^{gr},50.

Les graines du *Pharbitis triloba* contiennent une résine qui provoque au bout de 8 heures des garde-robes abondantes à la dose de 0^{gr},50 à 0^{gr},70 (J. Inoko).

* SCAMMONÉE

La scammonée est une gomme-résine qu'on retire du *Convolvulus scammonia* (Convolvulacées), soit au moyen d'incisions pratiquées au collet de la racine, soit par expression du suc de la racine. On en distingue deux variétés : 1° la scammonée d'Alep ou de Syrie; 2° la scammonée de Smyrne. La scammonée blonde de Trébizonde et celle de Montpellier ne sont pas usitées.

La scammonée d'Alep est la plus recherchée; elle se présente en morceaux irréguliers, de volume variable, légers, friables, grisâtres à l'extérieur, à cassure poreuse, noire et brillante, d'une odeur forte et agréable,

et d'un goût de brioche un peu âcre au bout d'un certain temps; sa poudre est d'un blanc grisâtre. La scammonée blanchit au contact de l'eau et de la salive. Elle se recouvre avec le temps d'une efflorescence blanche et grisâtre.

Indépendamment de la gomme, de l'amidon, de la cellulose, elle contient 60 à 90 pour 100 d'une résine appelée *scammonine* qui serait identique à celle du jalap et qui est le principe actif du médicament. C'est une substance blanche, inodore, à peu près insipide, soluble dans l'éther et l'essence de térébenthine.

ACTION PHYSIOLOGIQUE. — La scammonée est un purgatif drastique hydragogue très énergique qui provoque d'abondantes évacuations alvines séreuses; son action se porte sur l'intestin grêle. Elle occasionne parfois quelques coliques et une sensation de chaleur à l'anus. On peut lui reprocher d'être inégale dans ses résultats (Gubler). Son efficacité varie en effet : *a*) suivant la provenance, parce que la scammonée est de composition très variable et souvent falsifiée; *b*) suivant les conditions individuelles; *c*) suivant la dose : les doses faibles de scammonée ou de sa résine agiraient mieux que les doses élevées (Rayer, Willemin); ce résultat paradoxal peut s'expliquer par cette circonstance que la scammonée a besoin, pour agir sur l'intestin, d'être dissoute dans les sécrétions intestinale, hépatique et pancréatique, lesquelles peuvent faire défaut si une dose très forte du purgatif irrite trop vivement l'intestin et en supprime la sécrétion.

L'association des alcalis avec les résines favorise l'action de celles-ci; aussi a-t-on conseillé autrefois de prescrire concurremment la magnésie, la potasse, le savon, et d'ingérer, en même temps que la scammonée, une certaine quantité de liquide afin d'éviter la stagnation du médicament dans l'estomac (Mialhe).

La scammonée est un cholagogue faible (Rutherford et Vignal).

INDICATIONS. — Ce sont les mêmes que celles du jalap. La presque insipidité de la scammonée la fait souvent prescrire dans la médecine infantile. Elle ne convient pas chez les sujets dont les voies digestives sont enflammées

ou irritables ; mais elle est très utile dans la constipation opiniâtre due à une sorte de torpidité de l'intestin, dans les affections vermineuses, et comme dérivative dans les inflammations cérébrales ou thoraciques.

MODES D'ADMINISTRATION ET DOSES. — *Poudre* : 1° 0^{gr},30 à 1 gramme dans du lait, ou du pain azyme, ou de la confiture. On en fait des *pastilles* de chocolat contenant 0^{gr},10 de scammonée et des biscuits contenant 0^{gr},50 ;

2° *Résine* : elle est plus active et se prescrit à la dose de 0^{gr},30 à 0^{gr},60 en potion, ou plus souvent dans du lait sucré, suivant la formule de Planche.

Résine de scammonée	0,50
Sucre blanc	15 grammes.
Triturez ensemble, ajoutez peu à peu :	
Lait pur	120 grammes.
Eau de laurier-cerise	5 —

A prendre en une seule fois, pour un adulte.

3° *Teinture alcoolique* : 2 à 8 grammes.

* GOMME-GUTTE

La gomme-gutte est une gomme-résine qui exsude naturellement ou s'écoule à la suite d'incisions de l'écorce de l'*Hebradendron cambogioides* ou *Garcinia morella* (Clusiacées). Elle se présente sous forme de cylindres allongés, creux, d'un jaune orangé, friables, à cassure brillante ; inodores, d'une saveur d'abord faible, puis âcre ; son principe actif est un acide résineux, l'*acide cambogique*, d'un jaune orangé, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et dont elle contient 70 p. 100.

ACTION PHYSIOLOGIQUE. — La gomme-gutte est un purgatif drastique hydragogue des plus énergiques. Aux doses de 0^{gr},10 à 0^{gr},20, elle provoque des selles liquides ; à celles de 0^{gr},25 à 0^{gr},30, les selles deviennent très abondantes et sont accompagnées de coliques ; des doses plus fortes peuvent provoquer des vomissements et des phénomènes de gastro-entérite ; à dose excessive, elle détermine de la dépression vasculaire et nerveuse, le refroidissement des extrémités, des syncopes, les symptômes d'une violente inflammation gastro-intestinale avec coliques vives et selles sanguinolentes, et parfois la mort.

La gomme-gutte paraît dépourvue d'effets cholagogues

(Rutherford et Vignal). Elle congestionne le rectum et l'utérus et passe pour *emménagogue*.

INDICATIONS. — On prescrit la gomme-gutte quand on veut produire une dérivation énergique sur l'intestin, en particulier dans le traitement des hydropisies, et lorsqu'on veut provoquer une congestion des organes du petit bassin et consécutivement le flux hémorroïdaire ou cataménial. — C'est un vermifuge assez actif.

La gomme-gutte est dans tous les cas un purgatif dangereux qu'il convient de ne prescrire qu'à doses modérées.

DOSES. — 0^{gr},10 à 0^{gr},30 incorporés au savon médicamenteux ; on l'emploie rarement seule, mais le plus ordinairement associée à un autre purgatif (aloès, jalap, rhu-barbe, scammonée, etc.) ; elle entre dans la composition des *pilules écossaises* ou d'*Anderson* et de nombreuses préparations abandonnées aujourd'hui.

* COLOQUINTE

La coloquinte est la pulpe du fruit du *Citrullus colocynthis* (Cucurbitacées). Ce fruit est jaunâtre, de la grosseur d'une orange ; sa pulpe blanche, très âcre et très amère, contient entre autres substances deux principes actifs :

1° La *colocynthine*, glycoside qui se présente sous l'aspect d'une poudre amorphe, fine, gris jaunâtre, extrêmement amère, soluble dans l'eau et dans l'alcool, insoluble dans l'éther ;

2° La *citrulline*, substance résinoïde qu'on isole sous forme d'une poudre jaune brunâtre, insoluble dans l'eau ordinaire, mais soluble dans l'eau alcaline et dans l'alcool.

On trouve en outre un principe, cristallisant en petits prismes d'un blanc éclatant, soluble dans l'éther, appelé *colocynthinine* (Rabuteau).

ACTION PHYSIOLOGIQUE. — La coloquinte est un purgatif drastique extrêmement énergique. L'ingestion de 0^{gr},06 suffit pour déterminer des selles aqueuses abondantes. A doses plus élevées, la coloquinte exagère ses effets, provoque des phénomènes de gastro-entérite, des nausées, des coliques vives, du ténesme, et l'évacuation de selles sanguinolentes ; 2 à 5 grammes peuvent faire périr un homme (Nothnagel et Rossbach) ; on observe